

# **CONSEIL MUNICIPAL DE VAUDEVANT**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 JANVIER 2017**

Présents : Marc Bourdon - Loïc Bourjat - Laëtitia Bourjat -  
Nicolas Carpentier - Françoise Deschamps - Michel Duclos -  
Delphine Gonnard - Denis Mandon - Simon Rosant- Romain Serpenet

Absents : Hervé Besson

Réunion publique tenue en mairie de Vaudevant, de 18H30 à 19H30

### **1. Affaires diverses**

- Les membres du Conseil ont été informés des différends intervenus entre des administrés sur la commune.
- Devis du SDE07 pour la pose de deux candélabre sur le parking Nord accepté à l'unanimité pour la somme de 4 000 € HT.

### **2. Recours à un cabinet d'avocat**

Les membres du conseil municipal donnent l'autorisation à madame le maire d'avoir recours et d'ester en justice pour toutes affaires concernant la commune.

### **3. Décision modificative**

Afin d'équilibrer les comptes, une décision modificative a du être prise sur le budget 2016.

### **4. CLECT**

Il convient de nommer deux conseillers pour siéger à la CLECT de la communauté d'agglomération. À l'unanimité, sont désignés Laëtitia Bourjat comme titulaire et Denis Mandon comme suppléant.

### **5. PLU-I**

Il convient de délibérer rapidement si l'on ne veut pas que le PLU devienne intercommunal de fait.

À l'unanimité, le conseil décide de garder cette compétence.

La prochaine réunion du conseil municipal sera fixée ultérieurement.